



## **AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DEMANDE DE RÉVISION**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ  
GREFFIER QUE :**

**Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Rivière-Rouge sera, en 2019, en vigueur pour son troisième exercice financier** et toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, durant les heures d'ouverture du bureau. Le rôle d'évaluation et la matrice graphique peuvent aussi être consultés sur le site de la MRC d'Antoine-Labelle (<http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>).

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet, peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou avant la fin de l'exercice suivant;
- **être déposée à l'un des bureaux suivants de la MRC d'Antoine-Labelle ou y être envoyée par courrier :**

Siège social de la MRC :       ou  
Édifice Émile-Lauzon  
425, rue du Pont  
Mont-Laurier (Québec)  
J9L 2R6

Point de services de Rivière-Rouge :  
Édifice Félix-Gabriel-Marchand  
259, rue L'Annonciation Sud, bureau 201  
Rivière-Rouge (Québec)  
J0T 1T0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux endroits ci-haut mentionnés;
- être accompagnée de la somme requise déterminée par le règlement 431 de la MRC d'Antoine-Labelle.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 15<sup>e</sup> JOUR D'OCTOBRE 2018**

**Pierre-Alain Bouchard**  
Greffier